

POLE POLITIQUES TERRITORIALES
Direction des Transports et Communications

Dijon le 22 novembre 2006

COMPTE RENDU
DU COMITE DE LIGNE TER

Réunion du 21 novembre 2006 à AUXERRE

Sous la présidence de **M. Jean-Claude LEBRUN**,
Vice-président du Conseil régional en charge des Transports ferroviaires

Liste des participants

Conseil régional de Bourgogne

Monsieur Jean-Claude LEBRUN, Vice-président en charge des Transports ferroviaires.

Commission n° 4 « Transport ferroviaires et infrastructures de communications »

Monsieur Bernard PESQUET, Président,
Madame Jocelyne BERNARDET, Vice-présidente.

Direction des Transports et Communications du Conseil régional

Monsieur Denis GAMARD, Directeur des Transports,

Conseil Economique et Social régional

Monsieur Jean-Marc ZAMBOTTO, représentant M.BERTHELON, Président du CESR et
membre de la Commission n°4 du Conseil Régional

S.N.CF

Monsieur Laurent GARGILLO, Directeur Délégué TER Bourgogne, représentant Mme Josiane BEAUD, Directrice Régionale SNCF,
Monsieur Raphaël RABIER, Responsable de Pôle Production.
Monsieur Christian COCHET, Délégué PSE SNCF

Représentants Syndicaux SNCF

Monsieur Philippe VANTHEEMSCHE, CGT
Monsieur BLANDIN, CGT
Monsieur Philippe WANDEL, syndicaliste CGT cheminot

Conseil Général de l'Yonne

Monsieur Pierre MAHIEU, Adjoint au chef de service Transport

Préfecture

Monsieur Jean Pierre BALIOUX, Sous-préfet d'Avallon

Communautés de Communes de l'Auxerrois

Monsieur Laurent DUMAS, directeur adjoint transports
Monsieur Olivier CLOAVIER, chef de projet développement économique

CCI

Monsieur Fabrice KALUZNY, Directeur Equipements et Territoires

Mairies

Madame Monique HADRBOLEC, adjointe au Maire d'Auxerre,
Monsieur BOUCHET, Maire de Migennes,
Monsieur Georges ANTOON, Maire de Bonnard,
Monsieur Raymond CARTAUT, Maire de Lézennes
Monsieur Charles DONADA, Maire de Tanlay,
Madame Pascale LARCHE, adjointe au maire de Sens,
Monsieur Bernard CHAMON, adjoint au maire d'Epineuil,
Monsieur Jean Pierre GOURDIN, adjoint au maire de Tonnerre,
Monsieur Patrick HUSKIN, adjoint au maire de St Denis les Sens.
Monsieur Luc QUILLON, Directeur de Cabinet du Maire d'Autun,

Associations

Monsieur Henri BLACHAS, Président de l'AIDUT
Monsieur Pascal NIGOUT, Vice Président de l'AIDUT
Madame Christiane GIL, Présidente du CAPAD
Madame LABATUT, CAPAD
Monsieur Claude PERRIAUD, CAPAD
Monsieur Abelardo ZAMORANO, Président de l'AVITEC
Monsieur Gérard DESBORDES, Vice Président PEEP de Chalon sur Saône
Monsieur MAHERAULT, Mignot Actions

Usager du TER

Madame Brigitte PICQ DEBELLE, Auxerre

Monsieur Jackie BAUDOT, Auxerre

Monsieur SCHNEBELIN, Auxerre

Monsieur Roger GOUBAULT, Auxerre

Monsieur Philippe CRABBE, Auxerre

Monsieur MAINVIS, Auxerre

Monsieur Dominique ROUYER, Joigny

Le mardi 21 novembre 2006 s'est tenu à Auxerre un comité de ligne TER mis en place par le Conseil régional de Bourgogne en sa qualité d'Autorité Organisatrice des Transports ferroviaires Régionaux T.E.R.

Ce comité a permis de présenter les différentes restructurations de l'offre envisagées dès décembre 2006 dans le cadre du schéma de développement TER Bourgogne.

Environ 40 personnes y participaient.

Monsieur Jean-Claude LEBRUN, Vice-président du Conseil régional ouvre la séance de travail en rappelant l'objet des comités de lignes TER mis en place par la Région en 2004.

Il salue et remercie toutes les personnes ayant bien voulu répondre à cette invitation.

Il présente ensuite **Madame Jocelyne BERNARDET**, Conseillère régionale de Saône et Loire et Vice-présidente de la Commission transports ferroviaires et infrastructures de communication.

Monsieur J-C. LEBRUN présente ensuite les représentants de la SNCF ainsi que la Direction des Transports du Conseil régional avant de présenter le comité de ligne TER.

La SNCF et les Services du Conseil Régional ont présenté plusieurs diapositives donnant des éléments globaux sur le TER Bourgogne et des renseignements particuliers concernant les axes du périmètre du comité de ligne Yonne – Paris :

Renseignements globaux TER Bourgogne

- Schéma des améliorations prévues – Matériel – Desserte – Infrastructure
- Programme de modernisation des gares et haltes ferroviaires.

Périmètre du comité de ligne Yonne - Paris

- Détail de l'offre actuelle sur les axes concernés
- Réalisation de l'offre – Régularité
- Point sur les pôles d'échanges

➤ Auxerre

Il s'agit d'un projet multi partenarial : Ville d'Auxerre, Communauté de Communes de l'Auxerrois, Conseil général de l'Yonne, Région Bourgogne, RFF et SNCF.

Les travaux concernent la signalétique, la chronométrie, la sonorisation, l'aménagement du bâtiment voyageurs, le rehaussement du quai, l'installation de toilettes publics à proximité de la gare

Planning prévisionnel : début des travaux au second semestre 2007, livraison début 2008.

➤ Laroche Migennes

Ce projet est actuellement à l'étude.

- Programme régional d'acquisition et de modernisation des matériels

Depuis 2002, un programme matériel de 200M d'Euros, dont plus de 100M d'Euros pour le seul budget 2006, a été adopté par la région. En 2006, 33 matériels modernes (AGC +X72500 + X73500) sont reçus et en 2010, ce parc passera à 54. Une nouvelle identité régionale est donnée au travers de la livrée du matériel.

Ainsi à l'horizon 2009, l'ensemble du matériel circulant sera neuf ou modernisé.

Pour résoudre les problèmes de capacité, 3 pistes d'actions sont engagées :

- accroissement du parc de matériel neuf
- optimisation de l'usage du matériel
- accroissement du parc d'occasion

- Améliorations de la desserte

Depuis le 28 août 2006 :

- les relations Auxerre/Paris sont au même niveau toute l'année (passage de 3 à 4 A/R en été)
- des relations directes entre Auxerre et Dijon ont été créées les samedis et dimanches

A compter du 10 décembre 2006 :

- le train au départ de Paris à 17h37 à destination de Laroche Migennes 19h00 est prolongé jusqu'à Dijon 20h44,
- en mesure d'équilibre, le train au départ de Laroche Migennes à 6h23 vers Paris Gare de Lyon est amorcé à Dijon à 4h49. Son nouvel horaire : Dijon 4h28 – Paris Gare de Lyon 7h41.

Les études en cours pour l'amélioration de la desserte : schéma de développement du TER :

Une réflexion est en cours sur le renforcement de l'offre dans le Nord de la Bourgogne à l'horizon décembre 2008.

Avec le lancement d'une étude globale sur la restructuration de l'offre TER Nord Bourgogne :

- diagnostic de la situation actuelle (campagnes de comptages, enquêtes origine/destination),
- étude pour l'harmonisation des dessertes avec le STIF et le cadencement de l'offre.

Définition du cadencement :

Les trains sont regroupés dans des « familles » qui comportent les mêmes itinéraires, les mêmes politiques d'arrêt, les mêmes temps de parcours dans les deux sens de circulation.

Les trains circulent à intervalles réguliers.

L'horaire est coordonné pour tout le réseau permettant la création de correspondances régulières dans les gares.

Monsieur JC. LEBRUN ouvre ensuite le débat :

Il attire l'attention sur les éléments de la présentation : ce ne sont pas des souhaits mais bien des objectifs décidés par la région. Ces perspectives sont d'autant plus importantes qu'il existe une forte saturation sur le réseau routier francilien.

Madame Christiane GIL, Présidente du CAPAD :

- Il faut qu'Auxerre soit à 1h30 de Paris
- l'opération de modernisation de la ligne Laroche/Auxerre est à mettre au début du CPER
- Elle remercie d'avoir affirmé haut et fort les besoins sur Auxerre/Paris.

Le CAPAD regrette le changement d'horaire du train du matin au départ de Paris Bercy sans information préalable.

Il existe un problème de capacité dans les trains bien que l'on reconnaisse l'effort de la Région.

Elle trouve que la date de réalisation des aménagements à Auxerre en 2008 est tardive : il n'est pas important de faire des aménagements du type horloge, alors que des WC seraient plus judicieux.

Monsieur François BOUCHET, Maire de Migennes intervient :

Il exprime son souhait de faire une gare digne de ce nom au Centre de l'Yonne. Car le premier contact avec la commune de Migennes est bien la gare.

Concernant la modernisation de la gare de Laroche Migennes, il attend une prise de décision ou une information.

Concernant le site internet de la SNCF : lorsqu'on inscrit le nom de Migennes, on ne trouve pas de réponse. Or, la gare de Laroche se situe sur la commune de Migennes. Il demande donc une modification de ce service.

Il met également en avant le fait que, bien que les temps de parcours soient importants, il ne faut pas omettre de faire arrêter les trains à Laroche Migennes (Centre Yonne : 35 000 habitants).

Monsieur L. GARGAILLO :

Les ateliers neufs ont désormais une organisation de travail jour/nuit pour dégager un maximum de matériel en heures de pointe.

Concernant la gare de Laroche-Migennes : cette gare a été reclassée en gare TER. Il a donc bon espoir pour que les travaux soient réalisés courant 2007.

Monsieur Henri BLACHAS, Président de l'AIDUT

Il insiste sur le service au quotidien, avec des retards trop importants sur Yonne/Paris.

Concernant la fiche horaire n° 12 intitulée Laroche Migennes – Paris, de nombreuses erreurs ont été visibles notamment dans les départs et arrivées aux gares de Bercy et Lyon à Paris.

Les changements d'horaires survenus le 28 août 2006 pour le train du matin de 9h à 8h36 ont posés des difficultés aux voyageurs qui ont souvent manqué leur train.

Madame P. LARCHE, représentant Mme FORT, Maire de Sens :

Elle attire l'attention sur le problème d'information dans les transports TER en général. De même, la vétusté de certains trains est à la limite de l'acceptable. Il existe un problème de chauffage, et de confort des banquettes.

Le problème de capacité dans les trains le vendredi et le dimanche, pose la question de la sécurité des voyageurs. Ce problème de capacité s'observe également le dimanche midi.

Monsieur L. GARGAILLO : précise que les travaux de voie seront terminés en fin d'année, ramenant une bonne régularité sur la ligne.

Madame Monique HADRBOLEC, adjointe au Maire d'Auxerre :

Les usagers utilisent aussi des trains venant de Dijon mais aussi du Morvan. Les trains qui viennent du sud ont des problèmes de vitesse à cause de la qualité de l'infrastructure. Dans ce cadre, la ponctualité pose un problème.

Les usagers sont satisfaits des efforts faits par la Région mais moins de ceux faits par la SNCF.

La clientèle réclame également plus d'intermodalité avec les bus.

Monsieur Philippe WANDEL, syndicaliste COT cheminot :

La volonté de la Région est visible à travers l'achat du matériel roulant et les efforts entrepris en matière de développement de desserte. Mais la qualité de service doit également être reprise dans la convention. Les pénalités, aiguillon pour améliorer le service, doivent être réinvesties dans les trains.

Il est souhaitable de faire un centre technique d'entretien à Laroche et des aménagements en gare d'Auxerre rapidement. Concernant la suppression du 3^{ème} guichet en gare d'Auxerre, la CGT est très inquiète.

Monsieur FERREZ intervient :

La Région va se donner progressivement plus de capacités de contrôle dans les trains Yonne/Paris.

Monsieur Raymond CARTEAU, maire de Lézennes : depuis 4 ans le service de taxis TER est relativement satisfaisant. Il craint que cette situation ne soit pas durable.

Monsieur MAHERAULT, Mignot Actions à Auxerre est favorable à l'électrification Laroche/Auxerre. Un point a été fait avec du personnel SNCF sur l'application de la Charte. Il souhaite la mise en place de toilettes dans la gare. Les clôtures doivent également être entretenues.

Monsieur A. ZAMORANO, AVITEC : souhaite une amélioration de l'intermodalité en gare de Paris Bercy.

Monsieur L. GARGAILLO :

la SNCF étudie une meilleure connexion à Paris Bercy avec la ligne de métro 14 (RATP).

L'AIDUT se demande ce que va changer pour les usagers avec la nouvelle convention d'exploitation. Elle exprime également son souhait de s'assurer qu'il existe toujours un contrôle à bord des trains.

Monsieur B.PESQUET met en avant les aspects qualitatifs qui seront privilégiés dans les négociations de cette convention.

Monsieur L.GARGAILLO : La gare de Pont sur Yonne sera reconstruite à l'identique sur les fonds propres SNCF sans attendre les résultats de la procédure d'assurance.